

Procès verbal du Conseil d'École n°1
8/11/2022
École publique FANNY DUFEIL-Mesnil Roc'h

Personnes présentes :

Professeurs des Ecoles : Mmes Alix Deléglise, Céline Lebrun, Morgane Chantrel, Sophie Troubadours, Catherine Lepaigneul, Florence Hignard, Lucie Lebedel, Magali Brandily, Audrey Pincemin, M. Loic Hardy.

Mairie : Mme Brosselier, Maire, Mme Bourianne, Chargée des affaires scolaires, M. Yann Kouba (périscolaire), Mme Mélanie Mauclerc (ATSEM)

Parents d'élèves : Mme DONIO Sophie, M. RODLFI Franck, Mme SALLARES Stéphanie, M. Cathie Mondy, Mme VERON LECAUDEY Sunniva, Mme LEFEUVRE Shonna.

APE : Mme LEGRIX Stéphanie

Excusés : M. Tony Coutand, Mme Van BELLEGHEM, Mme Vanessa ROCHARD, Mme Marion ELOI, Mme BREHANNIER Mélanie, ELOI Marion GAUTIER Raphaël, DELAVALLEE Tyfène

L'ordre du jour est présenté :

- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves
- Bilan rentrée 2022-23: Equipe et effectifs des classes
- Le règlement intérieur de l'école et Protocole COVID: Relecture/Modifications/vote
- Sécurité : PPMS, exercice incendie
- Equipements et dotation informatique, Point sur les réflexions de travaux dans l'école-Sécurité
- Budgets et Projets (prévisionnel)
- Classe Breton

1 Rappel du rôle des parents d'élèves élus et du conseil d'école.

cf diaporama

- La liste est composée des 10 parents suivants : GUINAMAND Cathie, BREHANNIER Mélanie, VERON LECAUDEY Sunniva, ELOI Marion, DONIO Sophie, GAUTIER Raphaël, DELAVALLEE Tyfène, LEFEUVRE Shonna, SALLARES Adelaïde, RODOLFI Franck
- La nouvelle équipe de représentants de parents d'élèves est mise en place.
- Le rôle et les missions du conseil d'école sont rappelés.

2 Présentation de l'équipe pédagogique-Point sur les effectifs

cf diaporama

L'équipe enseignante est stable. L'effectif de rentrée est de 238 élèves et de 10 classes soit un effectif stable par rapport à 2021-2022. Les effectifs en maternelle restent chargés avec deux classes à 28 élèves.

L'école accueille 7 élèves en situation de handicap. 5 élèves actuellement ne bénéficient pas d'AESH comme ils le devraient. L'équipe enseignante est mobilisée auprès des parents pour faire valoir ce droit et obtenir un meilleur accompagnement.

3 Règlement intérieur de l'école, protocole coronavirus.

3.1 Règlement intérieur

Le règlement de l'année dernière est présenté. Cf diaporama. Un article sur la circulation des parents au sein de l'école est ajouté.

Les membres du conseil d'école ont échangé :

- autour de l'importance de s'assurer de l'état de santé de l'enfant avant de le déposer à l'école (covid-fièvre)
- sur l'interdiction des portables au sein de l'établissement (pour les CM notamment).
- sur la mise en place d'une zone sans tabac devant l'école

Décisions :

- **Le règlement est voté à l'unanimité.**
- **La mairie va engager la mise en place d'une zone sans tabac devant les établissements scolaires.**

3.2 Protocole coronavirus

Le protocole coronavirus en cours depuis la rentrée de septembre été présenté. Actuellement, le protocole est au niveau le plus bas. Cf diaporama.

4 Sécurité, Travaux, Budget,

4.1 Sécurité

Un exercice PPMS a été organisé fin octobre. Il s'est bien déroulé. Le confinement s'est bien passé, le calme a été conservé, la diffusion de l'information a été bien réalisée au sein de l'école.

Un exercice incendie sera réalisé courant décembre.

4.2 Travaux et investissement réalisés dans l'été 2022

- Achats de mobilier de renouvellement élémentaire (12 tables-12 chaises) + 1 banc en maternelle + 1 tabouret
- Réparations diverses dans l'école durant l'été: Peinture mur extérieur, toilettes élémentaires. Petites réparations diverses.
- Aménagement du jardin

4.3 Plan numérique : Dotations informatiques mises en place à la rentrée

L'école a été dotée de 5 vidéoprojecteurs interactifs et de nouveaux ordinateurs les accompagnant. Elle a aussi bénéficié de 2 classes mobiles (2 lots de 6 ordinateurs sur chariots pour travailler en classe avec les élèves sur des outils numériques).

Le montant global de ces achats est de près de 21 000 euros. Ils ont été financés par la Communauté de commune via le plan de relance numérique à hauteur de 16000 euros et par la Mairie de Mesnil Roc'h à hauteur de 7 000 € environ.

Les enseignants remercient la communauté de communes et la Mairie de ce travail et de cet investissement pour de nouveaux outils dans l'école au service des élèves et des enseignants. L'inauguration officielle aura lieu le 6 décembre en présence des élus de la communauté de communes, de la mairie et du préfet. L'école Fanny Dufeil engagée dans la mise en place de ce plan numérique a été choisie pour l'inauguration de ce plan.

4.4 [Besoins et demandes de travaux et réparations.](#)

- Eclairage cour en hiver- vérification éclairage automatique
- Boite à clef avec code pour le périscolaire
- Visiophone
- Fixation de 3 vidéoprojecteurs en maternelle
- Remplacement-Réparation de la cabane à vélo
- Isolation de l'Algecco en cas de pluie (fuites nombreuses): Pb d'humidité
- Economie d'énergie : Néons, boutons poussoirs sur les robinets des toilettes (très consommateurs).

Décision : Faire parvenir cette liste à la mairie. Les demandes vont être étudiées.

4.5 [Etude d'installation d'une nouvelle classe dans l'ancien logement de direction.](#)

Mme le Maire présente le projet d'aménagement de l'étage de l'école. Cela apporterait une classe supplémentaire. L'entrée se ferait en commun avec la classe de CM2 à l'étage. La sortie de secours est prévue par un escalier dans le bureau de direction. Les travaux pourraient être envisagés sur le second semestre pour une livraison à la rentrée 2023-2024.

Echanges :

- Les enseignants indiquent que le projet répond mieux à la proposition précédente qui était l'aménagement du préau. Cela permet une vraie unité dans l'école.
- Néanmoins les enseignants s'interrogent sur le fait que le projet ne comporte qu'une classe et que l'avenir de l'école prévoit rapidement un besoin de deux classes supplémentaires. Par ailleurs, l'école a besoin d'une salle de réunion/ ou salle d'activité pour des travaux en ateliers avec des intervenants extérieurs (RASED, SEFFIS, Infirmière scolaire, Intervenant Art...). L'école ne dispose aujourd'hui que très peu d'espace disponible.
- Les salles de sieste sont elles aussi très chargées. Il est à noter aussi le besoin de toilettes intérieurs supplémentaires. Actuellement, il n'y a que deux toilettes élémentaires à l'intérieur pour 150 élèves environ.
- La mairie indique qu'il n'est pas possible financièrement d'engager une extension plus grande de l'école sans visibilité à long terme des effectifs. Par ailleurs, la configuration à l'étage et les normes de sécurité (besoin de deux escaliers par classe) ne permet pas d'aménager deux classes à l'étage. La mairie est contrainte par les bâtiments de France quant à l'escalier de sortie.

Décision :

- **Réunion à programmer entre enseignants et Mairie pour revoir la proposition de travaux et étudier notamment la position de la deuxième sortie, l'installation de nouveaux toilettes, l'insonorisation.**
- **Réunion à programmer avec l'inspection, les 3 écoles pour discuter des effectifs des écoles et de la carte scolaire.**

4.6 [Budget de l'école](#)

Le Budget prévisionnel de l'école est le suivant :

- **Budget Fournitures: 55%/élève soit 13 090 euros alloués par la Mairie.**

Budget sorties/projets prévisionnel sur 2022-2023: 29 630 €

Classes de mer/voile= 19 500 €

Petites sorties= 8 630 €

Le financement est assuré par : l'OCCE, l'APE, la mairie et les parents. Il y a un complément ponctuel sur certains projets apporté par la Communauté de communes, la DRAAC, la Région Bretagne. Par ailleurs, la mairie finance le transport et les entrées de la piscine, les interventions en Sport et Art Plastique.

Financement prévisionnel des Projets/ Sorties :

TOTAL	OCCE	APE	Parents	Mairie
29630 €	8891 €	10 460 €	4 830 €	3750 €

Les projets et sorties seront présentés et développés lors du second conseil d'école.

Echanges :

Les enseignants rappellent la demande qui avait été formulée lors du dernier conseil d'école : Ils souhaitaient un financement de déplacements en car sur la commune de Mesnil Roc'h pour favoriser la découverte de la commune (forêt..) et développer les rencontres entre écoles de la commune (rencontre sportive). Les déplacements ayant fortement augmenté, les enseignants auraient souhaité une augmentation de la dotation transport qui n'a pas été réévaluée depuis longtemps.

Mme le Maire explique que l'ensemble des charges a augmenté pour la Commune. La commune finance déjà le transport en cars des élèves vers la piscine et cela a fortement augmenté cette année. Il sera donc difficile de disposer d'une nouvelle enveloppe.

Décision : Mme le Maire note la demande et va l'étudier.

5 [Projet d'ouverture d'une classe bilingue Français-Breton](#)

La mairie, l'office des langues et la Direction académique d'Ille et Vilaine étudient la mise en place d'une classe bilingue français-breton à la rentrée 2022-2023.

Cette classe concernerait dans un premier temps les élèves de maternelle (PS-GS). L'ouverture de la classe peut se faire aux élèves de l'école et hors école.

L'enseignement dans cette classe se fait tant que faire se peut à mi-temps français/breton. L'enseignement en breton ne se fait donc pas sur des créneaux horaires mais est utilisé comme langue d'enseignement pour les autres matières (maths, sciences...). Une réunion d'information publique est prévue le 24/11.

Echanges :

- Les parents d'élèves s'interrogent sur le choix de l'enseignement breton plutôt que l'enseignement d'une autre langue tel que l'anglais.
- Les parents d'élèves s'étonnent de l'ouverture d'une nouvelle classe ouverte aux autres communes alors que l'espace au sein de l'école manque et que cela impliquerait à nouveau un enseignement en Algecco.
- Les parents d'élèves s'interrogent de l'ouverture de cette classe à petit effectif venant en partie hors commune alors que les autres classes de maternelle sont surchargées (26-28 élèves actuellement).

- Les enseignants indiquent leur ouverture à des projets culturels y compris le breton. Ils s'étonnent cependant des conditions d'ouverture qui ne permettent pas d'améliorer les conditions d'enseignement des autres classes (Algecco, effectifs importants...)

Mme le Maire indique que le projet est motivé par le maintien de la dynamique de l'école à long terme ; en effet, actuellement, l'école bénéficie de nouvelles arrivées avec de nouveaux lotissements mais que cela ne durera peut-être pas. Par ailleurs, ce projet est issu d'un engagement des élus du Conseil Régional à proposer et développer le breton sur tout le territoire.

Par ailleurs, le projet de classe breton a été proposé avant l'ouverture de classe CM1 et le projet d'agrandissement n'avait donc pas pu prendre en compte ces deux projets.

Décision :

La décision finale d'ouverture de classe breton se fera au second semestre en fonction des pré-inscriptions des familles auprès de la mairie.